

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Bassins du Nouveau Havre Le RESO salue la recommandation du comité exécutif de Montréal

Montréal, le 20 août 2009 – Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) est très heureux que le comité exécutif de Montréal recommande l’approbation du projet Les Bassins du Nouveau Havre par le conseil municipal à sa prochaine assemblée, le 24 août. « Cette recommandation intervient après plusieurs années de travail et de mobilisation de la communauté en faveur d’un développement qui répond à ses aspirations », a souligné Pierre Morrissette, directeur général du RESO.

Rappelons que le RESO et ses partenaires, Bâtir son quartier et la Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé, ont élaboré, dès 2004, un plan d’aménagement pour ce site dont les grands principes ont été retenus par la Société immobilière du Canada (SIC) pour le projet Les Bassins du Nouveau Havre : un projet multifonctionnel créateur d’emplois par l’implantation de projets récréotouristiques, d’espaces à bureaux et de commerces de proximité, favorisant la mixité sociale par du logement coopératif, communautaire et privé ainsi qu’une bonne qualité de vie par des espaces verts et récréatifs.

« Le RESO vient de conclure une entente avec la SIC par laquelle nous collaborerons au développement d’un pôle d’accueil touristique et culturel créateur d’emplois – de 200 à 300 nouveaux emplois – pour les Bassins du Nouveau Havre », a rappelé M. Morrissette. Pour cette zone d’emploi, le RESO collabore à la réalisation de différents projets d’économie sociale, soit à l’implantation d’un établissement hôtelier abordable avec Les Auberges de jeunesse du St-Laurent et d’une centaine d’ateliers-résidences pour artistes avec la Cité des Artistes. Un autre projet, à l’étude, pourrait regrouper différents organismes du domaine des arts et de la création.

« Depuis plusieurs années, le RESO fait la promotion d’un développement durable et équitable pour ce site. Adoptant une approche de développement durable – privilégiant la mixité sociale, les modes de transport alternatifs, des méthodes innovatrices de gestion des eaux de ruissellement –, le projet de la SIC correspond aux objectifs de la communauté », a ajouté M. Morrissette.

« En adoptant la recommandation du comité exécutif, le conseil municipal permettra à ce projet exemplaire de développement urbain durable, répondant aux attentes de la communauté du Sud-Ouest, de franchir une nouvelle étape vers sa réalisation. Nous invitons maintenant les pouvoirs publics, notamment le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, à collaborer avec nous pour soutenir la réalisation des projets du secteur d’emploi afin que la mise en valeur du canal de Lachine profite à toute la population du Sud-Ouest », a conclu M. Morrissette.

- 30 -

Renseignements : Lucie Dufour au 931-5737, poste 224
Sophie Legault au 931-5737, poste 256